Forêt de Verdun

Politique de mémoire

Le Département de la Meuse est investi dans la valorisation de son histoire et de son patrimoine, en particulier liés au Premier Conflit mondial, ainsi que dans le soutien aux acteurs œuvrant pour la mémoire.

Publié le 30 juin 2020

La Mission Histoire

Le Département de la Meuse a mis en place dès 2009 une structure ayant pour objectif d'organiser les commémorations du centenaire de la Grande Guerre et l'après.

Installée à Verdun, dans des locaux du Centre Mondial de la Paix, la Direction de la Mission Histoire est composée de plusieurs pôles.

Animant, avec la sous-préfecture de Verdun, le bureau du comité départemental du centenaire en Meuse, présidé conjointement par le Préfet du département et le Président du Conseil départemental, la Direction de la Mission Histoire s'est investie dans l'élaboration et la conduite de projets commémoratifs, d'animations culturelles et sportives à destination du grand public et des jeunes générations.

Ainsi, en collaboration étroite avec le monde associatif, les acteurs institutionnels, l'éducation nationale (dont Canopé Meuse), l'office national des forêts, les porteurs de projets et les territoires, la Meuse a présenté entre 2014 et 2018 un programme complet permettant la découverte des lieux d'histoire et la compréhension du conflit.

Un véritable engouement s'est révélé au fil du temps, la passion des aînés rejoignant la curiosité des plus jeunes, pour découvrir des sites uniques et parfaitement conservés.

Pariant sur l'avenir, le Département de la Meuse consolide son programme culturel à cette fin, il va étudier:

- La consolidation des actions réalisées en cinq années afin de délivrer un programme de grande qualité;
- La conception d'un espace scientifique dédié à l'étude et l'expertise de la Première Guerre mondiale.

La Régie des Sites de Mémoire

La Régie des Sites de Mémoire est une composante de la Direction de la Mission Histoire.

Elle assure principalement la gestion des forts de Vaux et de Douaumont en développant leur attractivité par des actions visant à raconter leur histoire.

Vous y découvrirez des forts dans leur état suite aux bombardements massifs, requalifiés afin de mieux intéresser les publics. Classés monuments historiques, les forts de Vaux et de Douaumont demeurent les principaux témoins de la bataille de Verdun.

Implantés dans la forêt domaniale de Verdun, ayant obtenu le label « Forêt d'Exception », à proximité de villages « Morts pour la France », ils offrent des visites complètes qui permettent de s'intéresser à la biodiversité. Vous pourrez ainsi, à partir de chaque fort, rejoindre le village du même nom, en vous imprégnant de la quiétude de la nature.

Chiffres et dates clefs

- 1914-1918: Première Guerre mondiale
- 21 février 1916: Début de la bataille de Verdun → 300 jours/300 000 morts
- 11 novembre 1918: Armistice
- 10 novembre 1920: Choix du soldat inconnu à la Citadelle de Verdun
- 29 mai 2016: Commémoration du Centenaire de la bataille de Verdun avec le Président FrançoisHollande et la chancelière Angela Merkel

LIENS UTILES

- Site de l'ONF
- Plateforme de réservation du CDT (Elloha) pour les forts de Vaux et Douaumont
- Site de la Mission Histoire

CONTACT

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55